

Société

Les directeurs généraux de CHU s'engagent en faveur de l'égalité femmes-hommes

Publié le 06/07/21 - 11h58

La Conférence des directeurs généraux de CHU vient de signer un partenariat avec l'association Donner des elles à la santé. Il s'agit de collaborer en faveur de l'égalité femmes-hommes et lutter contre les violences à caractère sexiste et sexuel.

La Conférence des directeurs généraux de CHU et l'association Donner des elles à la santé (lire notre [article](#)) ont signé le 2 juillet une convention officialisant leur collaboration en faveur de l'égalité femmes-hommes et dans la lutte contre les violences à caractère sexiste et sexuel dans le secteur de la santé. L'objectif ? "*Engager les CHU-CHR dans une démarche en faveur de l'égalité femmes-hommes*", indiquent les partenaires. Et ces derniers de s'appuyer sur des chiffres : si aujourd'hui parmi les moins de 30 ans, 52% des praticiens sont des femmes, elles ne sont que 20% à occuper un poste de professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH). Les écarts de rémunération demeurent marqués, notamment en fin de carrière, et encore peu de femmes accèdent à des fonctions électives comme celles de doyen ou président de commission médicale d'établissement (CME).

"Derrière ces chiffres, certains changements culturels et sociétaux sont à prendre en compte pour donner corps à une égalité de fait dans les carrières et les parcours", expliquent conférence et association. Elles souhaitent ainsi lutter contre les violences à caractère sexiste et sexuel. "*Les violences sexistes sont en effet encore trop fréquentes, tout comme les discriminations de genre à toutes les étapes du parcours des femmes médecins*", notent-elles.

Ce partenariat vise aussi à "*partager les pratiques efficaces pour concourir à la bonne connaissance du cadre juridique permettant de proscrire les situations d'inégalité femmes-hommes*" et plus largement à sensibiliser aux changements culturels "*indispensables à la vigilance individuelle et collective permettant de dénoncer et neutraliser les situations discriminantes et maltraitantes.*"

Le partenariat est scellé pour trois ans. Il se caractérisera notamment par des actions de sensibilisation et de communication conjointes sur des thématiques ciblées. La création d'outils d'analyse, par exemple des référentiels communs permettant de faciliter l'objectivation de situations connues, est aussi envisagée. "*Fortement engagés dans cette réflexion autour de la promotion de l'égalité femmes-hommes et de la prévention des agissements sexistes, certains CHU ont d'ores et déjà signé une convention avec l'association Donner des elles à la santé, d'autres sont en cours de signature*", concluent les partenaires.

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>